

## L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels.

### III : La description thématique

Peter Stockinger

Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme  
20 janvier 2006

© Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias



**Stockinger, Peter : L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : La description thématique.**

**Rapport technique** réalisé dans le cadre du projet français de R&D Saphir - Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique - (Programme RIAM)

Paris, Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM), 2006.

**Disciplines principales concernées :**

- 1 – Sémiotique du discours
- 2 – Sémiotique audiovisuelle
- 3 –

**Problématiques et domaines principaux concernés :**

- 1 - Méthodologie de description du document audiovisuel
- 2 – Univers sémantique et discours
- 3 – Classification de thèmes



## Sommaire

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 L’UNIVERS SEMANTIQUE D’UN SUJET OU THEME DE DISCOURS</b> .....	<b>6</b>
1.1 INTRODUCTION.....	6
1.2 LES THEMES SPECIFIANT L’UNIVERS SEMANTIQUE D’UN SUJET OU THEME DE DISCOURS.....	6
1.3 LES POSITIONNEMENT NARRATIF DES THEMES SPECIFIANT L’UNIVERS SEMANTIQUE D’UN SUJET.....	8
1.4 LA CLASSIFICATION DES THEMES DU DISCOURS ET DES THEMES SPECIFIANT L’UNIVERS SEMANTIQUE D’UN THEME DE DISCOURS.....	10
<b>CHAPITRE 2 LE MODELE ANALYTIQUE DU DOMAINE DE CONNAISSANCES</b> .....	<b>13</b>
2.1 LES TAXEMES.....	13
2.2 LE SCENARIO DU « MONDE DE VIE » COMME DOMAINE DE RECHERCHE.....	14
2.3 AU SUJET DE LA GENERALITE DU SCENARIO DU MONDE DE VIE COMME DOMAINE DE RECHERCHE.....	17
<b>CHAPITRE 3 LE MODELE ANALYTIQUE DE LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>19</b>
3.1 LE SCENARIO DU MONDE DE VIE DE LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE.....	19
3.2 LE MODELE DE CLASSIFICATION DES THEMES CONSACRES A LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE.....	20
<b>CHAPITRE 4 ELABORER UN NOUVEAU MODELE DE CLASSIFICATION DE THEMES</b> .....	<b>25</b>
<b>CHAPITRE 5 PROCEDURES DE DESCRIPTION</b> .....	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>35</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>36</b>

## Avant-propos

Ce rapport est le résultat d'un travail de R&D dans le cadre du projet français Saphir (Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique)<sup>1</sup> – travail de R&D qui porte sur les exploitations et les usages qu'on peut envisager à court et à moyen terme des fonds (notamment audiovisuels, mais pas exclusivement) de bibliothèques ou d'archives en ligne.

Le dit travail de R&D se décompose, pour la partie qui nous concerne directement, plus particulièrement en trois volets principaux que sont :

1. l'explicitation d'une méthodologie pour la description, la segmentation, l'indexation, l'enrichissement et l'adaptation-traduction d'un fond audiovisuel ;
2. l'explicitation d'une méthodologie pour la publication (assistée par ordinateur) d'un fonds audiovisuel adaptée aux besoins ou intérêts spécifiques d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs ;
3. la spécification d'un ou de plusieurs pilotes pour exemplifier, tester et, enfin, diffuser les méthodologies et outils permettant l'exploitation personnalisée d'un fonds audiovisuel.

Ce rapport-ci fait partie d'une série de rapports qui documentent le premier versant du travail de R&D destinés à la présentation détaillée du cadre sémiotique de la description, de l'indexation, de l'enrichissement et de la traduction-adaptation de contenus audiovisuels<sup>2</sup>. Le cadre théorique général utilisé dans ce rapport et les autres encore à venir se trouve exposé dans [STO 03]. Les Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>3</sup> avec ses 1400

---

<sup>1</sup> Saphir est un projet de R&D français financé par le programme RIAM pour la durée de trois ans à compter du début 2006 jusqu'au début 2009. Saphir est coordonné par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) via son équipe ANA (Applications Numériques Audiovisuelles). Les partenaires du projet Saphir sont : le LIRMM (Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier) de l'Université de Montpellier III et du CNRS qui est représenté dans le projet Saphir par les deux équipes IHM (Interaction Homme-Machine et Hypermédias) et RCR (Représentation des Connaissances et Raisonnements), l'Université d'Angers avec l'équipe LERIA (Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Informatique), la société NETIA et la FMSH par le biais de l'ESCoM (Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias).

<sup>2</sup> cf. l'annexe pour une présentation succincte du dit cadre sémiotique

<sup>3</sup> pour plus d'informations, cf. le site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

heures de vidéos scientifiques nous servent comme objet et exemple concrets pour étayer le dit cadre sémiotique de traitement de l’information audiovisuelle.

	<b>Intitulé des rapports</b>	<b>Numéro du rapport</b>
0	Présentation générale	02 - 06
1	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours	05 - 06
2	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. II : La description textuelle	06 - 06
3	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique	07 - 06
4	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IV : la description par mots-clés	08 – 06
5	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. V : la description rhétorique	09 - 06
6	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative	10 - 06
7	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VII : la description énonciative	01 - 07
8	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VIII : la description audiovisuelle	02 - 07
9	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IX : la description pragmatique	03 - 07
10	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. X : la description péritextuelle	04 - 07
11	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XI : la traduction-adaptation d’un contenu audiovisuel	05 - 07
12	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XII : la description paratextuelle	06 - 07
13	Dictionnaire des termes utilisés pour la description sémiotique de documents audiovisuels	11 – 06 07 - 07

La ligne en **couleur bleue** identifie le rapport présent dans le tableau ci-dessus.

Peter Stockinger  
 ESCoM - FMSH  
 Paris - 31.01.2006

# Chapitre 1

## L'univers sémantique d'un sujet ou thème de discours

### 1.1 Introduction

Dans le rapport 05 - 06<sup>4</sup> nous avons présenté la problématique de l'identification et de la description des *sujets* – des *grands thèmes de discours* – dans des productions audiovisuelles de type « entretiens » ou « conférences » scientifiques.

Comme nous l'avons vu, un sujet ou thème de discours peut être développé (dans notre cas) par le chercheur en une seule fois ou d'une manière itérative à plusieurs moments de son entretien ou de sa conférence. Autrement, une fois le ou les principaux sujets identifiés, il faut les localiser dans le ou les segments d'un entretien ou d'une conférence qui sont consacrés exclusivement ou en partie à son développement. C'est dans ce sens que nous avons discuté dans le rapport 06 - 06<sup>5</sup> la description du plan textuel d'un document audiovisuel en général et de l'enregistrement audiovisuel d'un entretien ou d'une conférence (scientifique), en particulier.

Dans ce rapport-ci, nous allons revenir sur la description du contenu à proprement parler d'un sujet ou d'un thème de discours. C'est vraisemblablement cette description qui est la plus centrale – mais aussi la plus difficile à réaliser – d'un point de vue de l'expertise du contenu ...

### 1.2 Les thèmes spécifiant l'univers sémantique d'un sujet ou thème de discours

Rappelons-nous des deux points que nous avons déjà mis en exergue dans le rapport 05 – 06 consacré à l'identification des sujets ou thèmes de discours :

---

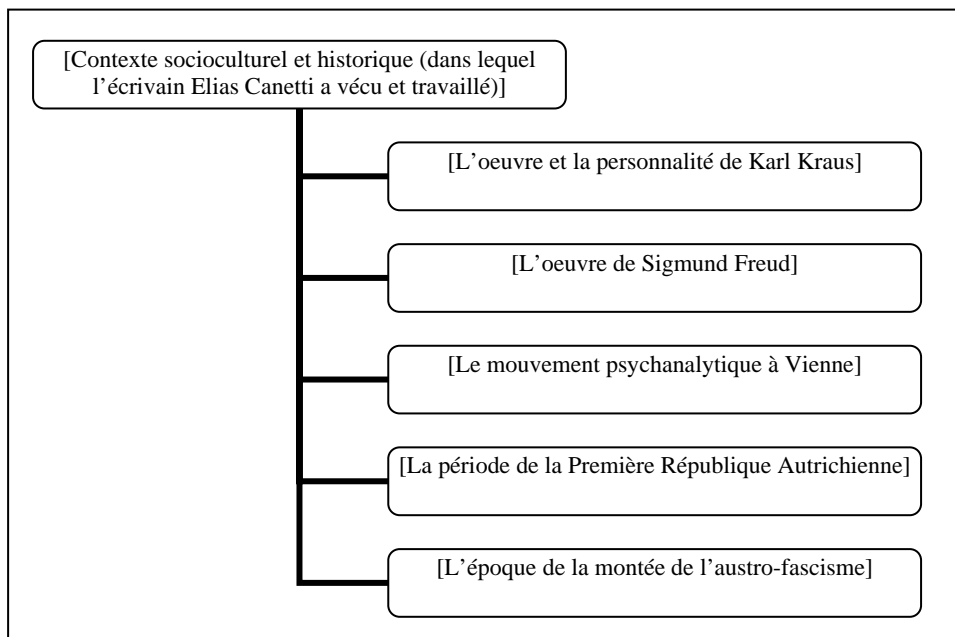
<sup>4</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)

<sup>5</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. II : la description textuelle* (numéro du rapport 06 – 06)

1) un sujet est un thème qui caractérise – seul ou avec d’autres thèmes – l’organisation globale d’un discours tel que celui consacré au domaine de recherche ou celui consacré à la recherche elle-même (deux discours qui, souvenons nous, forment l’essentiel des entretiens et conférences des AAR) ;

2) ce sont les objectifs d’une description concrète mais aussi les compétences interprétatives de l’analyste qui sont déterminant dans le processus de l’identification des sujets ou thèmes de discours ainsi que dans l’explicitation de leurs univers sémantiques respectifs (autrement dit, ce qui est pour un analyste un sujet ne l’est pas obligatoirement pour un autre ...).

Rappelons également qu’il faille bien distinguer entre la désignation, la dénomination d’un sujet ou thème de discours et l’explicitation de son univers sémantique. Autrement dit, c’est une chose de désigner le sujet [Biographie de l’auteur autrichien Elias Canetti], c’est une autre d’expliciter son univers sémantique, i.e. son organisation dite intensionnelle (« en compréhension »).



**figure 1** : liste des thèmes spécifiques définissant intentionnellement le sujet [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l’écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)]

Reprenons de nouveau les thèmes de discours développés par Gérald Stieg dans son discours consacré au domaine de connaissances [Elias Canetti et son œuvre]. Ce discours qui constitue exclusivement un des entretiens réalisés avec Stieg dans le cadre des AAR, comporte, pour nous, 5 grands sujets ou thèmes de discours :

1. [Biographie de Canetti].
2. [Contexte socioculturel et historique].
3. [Place de Canetti dans ce contexte intellectuel].
4. [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti].
5. [Contenu et message de l’essai *Masse et Puissance* de Canetti].

Ces cinq sujets ou thèmes de discours (i.e. thèmes caractéristiques sur lesquels porte le discours, qui sont traité par le discours) délimite donc autant *d'univers sémantiques particuliers* produisant un *sens* spécifique du domaine ou de l'objet de connaissance en question.

L'univers sémantique d'un sujet doit être compris, entre autre (!), comme un *champ* (ou une *configuration*) *thématique* qui le défini intensionnellement. Ainsi, le thème de discours [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)] est, lui, composé d'un ensemble de *thèmes* dits *spécifieurs* qui font partie de la configuration caractéristique de son univers sémantique – thèmes, tels que :

- [L'oeuvre et la personnalité de Karl Kraus].
- [L'oeuvre de Sigmund Freud].
- [Le mouvement psychanalytique à Vienne].
- [La période de la Première République Autrichienne].
- [L'époque de la montée de l'austro-fascisme].
- etc.

Le schéma dans la figure 1 est une version graphique de cette liste de thèmes spécifieurs du sujet [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)]. Se pose ici la question centrale si cette liste de thèmes spécifieurs est *a priori* ou *intrinsèquement* non-ordonnée comme le semble suggérer toute une tradition de la pratique d'indexation thématique (qui ressemble, en effet, davantage à un « catalogue » amélioré qu'à une véritable expertise du discours ...). Autrement dit, se pose les deux questions centrales :

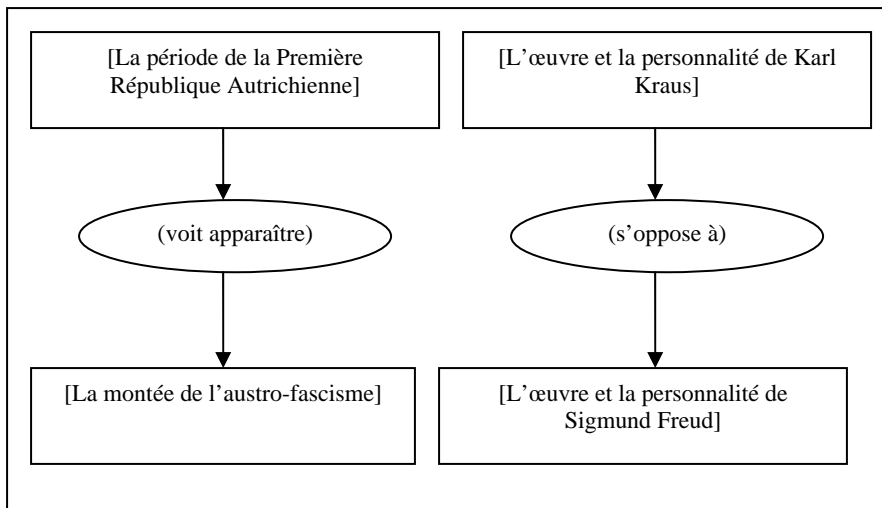
- 1) de la *classification* des thèmes spécifiant un sujet ;
- 2) du *positionnement* des mêmes thèmes les uns par rapport aux autres.

Nous avons développé d'une manière générale ces deux questions pour l'analyse, l'expertise systématique du contenu d'un corpus de documents textuels, audiovisuels ou autres dans [STO 03].

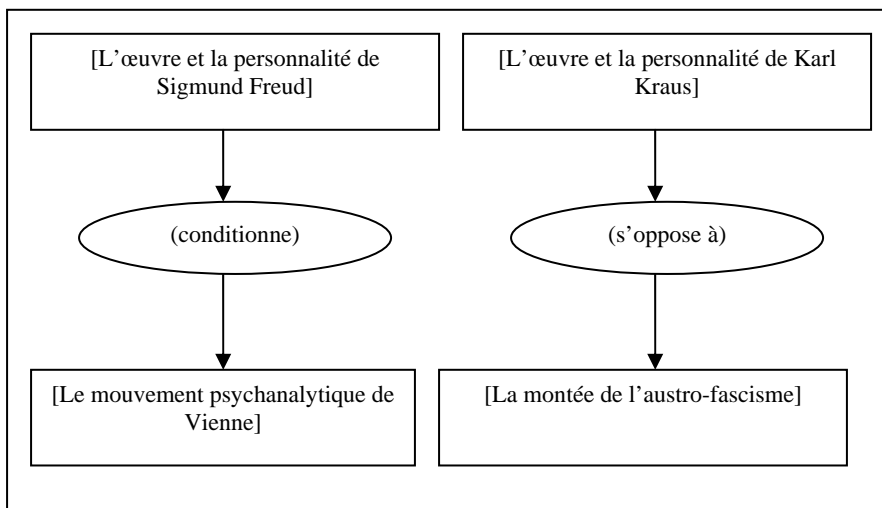
### **1.3 Les positionnement narratif des thèmes spécifiant l'univers sémantique d'un sujet**

*Positionnement* (cf. le *point 2*, ci-dessus) veut bien dire de comprendre quels sont les rapports qu'entretiennent les thèmes spécifieurs les uns par rapport aux autres de la configuration caractérisant l'univers sémantique d'un sujet ou thème de discours. Par exemple, se pose la question s'il existe ou s'il n'existe pas une relation entre

- les deux thèmes spécifieurs [La période de la Première République Autrichienne] et [L'époque de la montée de l'austro-fascisme],
- les deux thèmes spécifieurs [L'oeuvre et la personnalité de Karl Kraus] et [L'oeuvre de Sigmund Freud],
- les deux thèmes spécifieurs [L'oeuvre de Sigmund Freud] et [Le mouvement psychanalytique à Vienne],
- et ainsi de suite.



**figure 2** : *exemple d'un positionnement narratif des thèmes spécifiques de la configuration thématique caractérisant un sujet ou thème de discours*



**figure 3** : *autre exemple d'un positionnement narratif des thèmes spécifiques de la configuration thématique caractérisant un sujet ou thème de discours*

La réponse (une réponse possible) est que la montée de l'austro-fascisme se produisait lors, pendant la première République autrichienne, que l'œuvre de Karl Kraus ainsi que toute sa personnalité est en opposition farouche à cette montée de l'austro-fascisme, que les œuvres et les personnalités de Kraus et de Freud se trouvent, après une première période de connivence dans une opposition polémique entretenue notamment par Karl Kraus, que le mouvement psychanalytique de Vienne doit son existence à l'œuvre freudienne, et ainsi de suite.

Les figures 2 et 3 montrent une version graphique des rapports ainsi identifiés entre les thèmes spécifieurs de la configuration qui caractérise le sujet ou thème de discours [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)]. En suivant la tradition *sémiotique narrative* de Greimas ([GRE 66], [GRE 79], [STO 83]), nous consignons ces différents rapports par le terme général *narratif* indiquant par là qu'il s'agit toujours de relations qui mettent en scène une construction, une vision du monde telle qu'elle est « racontée » sensu lato par l'auteur du discours. Comme nous le verrons encore plus en détail dans le rapport technique consacré à la description narrative<sup>7</sup>, nous distinguons entre deux grands types de relations narratives :

1. l'un est réservé à la « mise en ordre », à la narration du *monde* (i.e. de l'objet ou du domaine de référence) ;
2. l'autre est réservé à la mise en ordre du *discours*, à la construction d'une certaine rhétorique pour parler et transmettre à un public la construction ou la vision du monde de l'auteur du discours.

Le premier type de relations est représenté par les deux figures 2 et 3 et compose l'essentiel de ce qu'on appelle depuis déjà longtemps les *grammaires narratives* tandis que le deuxième type de relations narratives remonte à la tradition rhétorique classique et a été problématisé de nouveau, récemment, par la *rhetorical structure theory* (RST) de Bill Mann<sup>8</sup>.

#### **1.4 La classification des thèmes du discours et des thèmes spécifiant l'univers sémantique d'un thème de discours**

Revenons au *point 1* cité ci-dessus, c'est-à-dire à l'interrogation si on ne peut pas classifier davantage les thèmes spécifieurs faisant partie de la configuration thématique caractérisant un sujet ou un thème de discours. Sans entrer trop dans les détails théoriques, notons qu'il s'agit ici des deux questions suivantes qui sont intimement liées :

- 1) quelle est la *structure de classification* qui organise l'univers sémantique d'un sujet ou thème de discours – et cela étant donné qu'un sujet ou thème de discours est obligatoirement intérieurement organisé ?
- 2) comment distinguer entre types de sujets ou thèmes de discours ?

Le problème « derrière » ces deux questions est toujours le même, à savoir comment réduire autant que se peut des simples listes de thèmes (i.e. thèmes de discours, thèmes spécifiant le contenu d'un thème de discours, thèmes-titres, thèmes textuels, ...) en un système de classification thématique ?

Dans le contexte des AAR, avons-nous dit, nous nous trouvons face aux deux grands discours le *discours consacré au domaine de recherche* et le *discours consacré à la recherche* elle-même entendue comme une pratique sociale (ainsi qu'à quelques autres discours qui sont moins centraux). Or, uniquement le fait de pouvoir dire que telle ou telle partie de l'entretien avec un chercheur soit dédiée ou, au contraire, pas dédiée soit à l'un

---

<sup>7</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative* (numéro du rapport 10 – 06)

<sup>8</sup> cf. le site web : <http://www.sfu.ca/rst/>

soit à l'autre des deux discours, montre que les sujets qui y sont développés se distinguent systématiquement les uns par rapport aux autres ce qui revient à affirmer :

a) qu'un sujet ou thème de discours doit posséder ou, plutôt, doit faire référence à un *modèle de classification des thèmes* qui le spécifient (i.e. des thèmes spécifieurs composant sa configuration thématique) ;

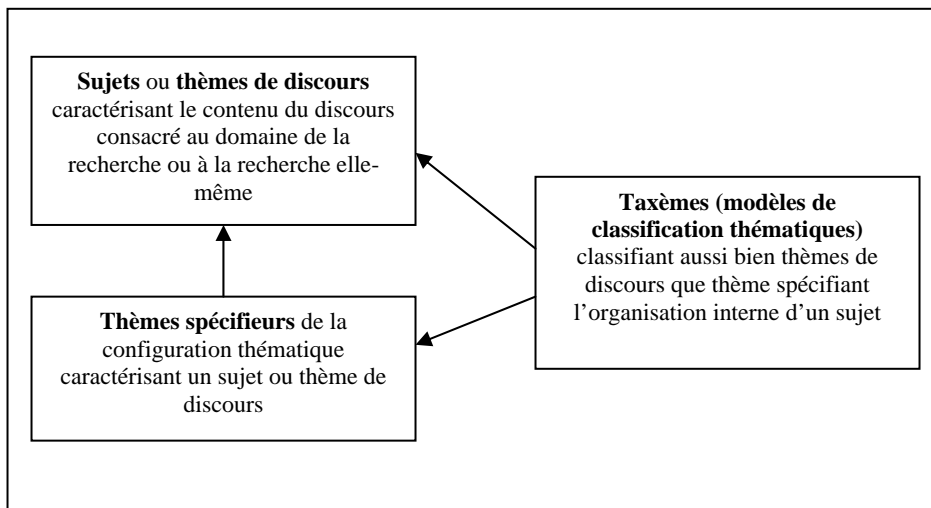
b) que les différents sujets appartiennent à des types de sujets ce que nous avons déjà discuté brièvement dans le rapport consacré aux thèmes de discours<sup>9</sup>.

D'une manière parfaitement comparable aux grandes disciplines scientifiques de classification, un *modèle de classification de thèmes* est composé :

1. d'un ou plutôt d'un ensemble de *taxèmes* (thèmes taxémiques) qui classifient les « autres » thèmes (thèmes de discours, thèmes spécifiant la configuration d'un thème de discours, ...)

2. de relations narratives qui positionnent les taxèmes les uns par rapport aux autres (cf. chapitre 9).

La classification et le positionnement des sujets ou thèmes de discours les uns par rapport aux autres pour qu'ils forment des *univers de discours* – l'un consacré aux discours sur le domaine de la recherche, l'autre consacré aux discours sur la recherche elle-même – se réalisent de la même façon que la classification et le positionnement des thèmes spécifieurs de la configuration caractérisant un sujet ou thème de discours.



**figure 4** : *Taxèmes, thèmes de discours et thèmes spécifieurs*

On le voit donc bien, ce qui distingue les trois grandes catégories de thèmes : *sujets ou thèmes de discours*, *thèmes spécifieurs* composant la configuration thématique propre à un sujet, *taxèmes*, c'est uniquement leur fonction et leur statut dans le cadre d'une description concrète d'un corpus de documents (cf. figure 3). Cela veut dire qu'à la limite les thèmes qui servent, dans une description D1, comme thèmes spécifieurs pour comprendre la configuration thématique d'un sujet, peuvent être utilisés, dans une deuxième description, D2, comme des sujets ou thèmes de discours, voire dans une troisième description D3

<sup>9</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)

comme des taxèmes. Ce qui change entre ces trois descriptions, c'est la précision (la « granularité ») et la perspective, le point de vue à partir duquel on décrit un corpus de documents.

Nous appelons un modèle de classification de thèmes également *modèle analytique*. Un modèle analytique n'est rien d'autre qu'une théorie, qu'une vision que l'analyste utilise d'une manière explicite ou implicite pour décrire son objet – dans notre cas le contenu du discours consacré au domaine de la recherche et du discours consacré à la recherche elle-même au sens d'une pratique sociale. Nous allons présenter dans les deux chapitres suivants un modèle de classification des thèmes qui composent les sujets des deux grands discours des AAR :

- du discours consacré au domaine de recherche (chapitre 2)
- et du discours consacré à la recherche elle-même (chapitre 3).

Ceci dit, il faut prévoir la possibilité, pour un analyste, de pouvoir définir de nouveaux modèles de classification de thèmes – modèles de classification qui lui conviennent davantage dans sa tâche d'expertise d'un corpus de documents audiovisuels (ou autres).

## Chapitre 2

# Le modèle analytique du domaine de connaissances

### 2.1 Les taxèmes

Rappelons-nous : l'un des deux grands discours qui prédominent dans le fonds des archives audiovisuelles de la recherche (AAR) est celui consacré au domaine de la recherche auquel le chercheur consacre sa vie ou une partie de sa vie. Pour nous, il s'agit donc d'utiliser un modèle analytique pour organiser – classifier et positionner – les thèmes qu'actualise et développe le chercheur pour nous présenter et rendre familier son domaine.

Par exemple, pour reprendre l'entretien avec le germaniste Gérard Stieg consacré à Elias Canetti, il s'agit non seulement de comprendre les différents thèmes que sollicite Gérard Stieg pour parler, par exemple, de la biographie de cet auteur autrichien, de son roman *Autodafé* ou encore de son essai *Masse et Puissance* mais aussi de les motiver, de les rendre compréhensible et, cela, à l'aide du recours à une *vision*, à un *modèle* ou encore à une *représentation* du domaine de la recherche de Gérard Stieg qui, dans cet entretien, est confiné à la personne d'Elias Canetti.

Prenons le sujet ou thème de discours [Biographie d'Elias Canetti]. Celui-ci, dans l'entretien que Gérard Stieg y consacre, est abordé et développé tout au long de son discours par une série de thèmes qui peuvent être regroupés comme suit :

1. *thèmes de type rôle ou acteur social* : la famille de l'auteur, ses collègues, ses concurrents, ses correspondants, les ennemis politiques, .... ;
2. *thèmes de type pratiques ou activités sociales* : l'écriture littéraire, l'apprentissage, l'engagement politique, ... ;
3. *thèmes de type objets de valeur composant l'environnement immatériel* : les idées littéraires, les idéologies politiques, les courants scientifiques et philosophiques, ... ;
4. *thèmes de type objets de valeur composant l'environnement matériel* : les idées littéraires, les idéologies politiques, les courants scientifiques et philosophiques, les productions littéraires, les écrits scientifiques, les écrits politiques, ... ;
5. *thèmes de type spatialité* : les lieux de jeunesse, les lieux de production littéraire, les lieux d'exil, les lieux préférés, les lieux imaginaires, ... ;

6. *thèmes de type temporalité* : le rythme de production, les périodes d'engagement politique, les périodes d'exil, ... ;

7. *thèmes de types langages, codes d'expression et moyens de communication* : la langue maternelle, la langue de travail, le vocabulaire politique, ... .

Ces sept *thèmes de types de ...* sont des *taxèmes* qui nous permettent de classifier la quantité plus ou moins importante de thèmes à l'aide desquels Gérard Stieg aborde et développe donc son sujet [Biographie d'Elias Canetti]. Il se peut bien qu'il existe encore d'autres taxèmes, que quelqu'un d'autres peut-être les formuleraient différemment ou en proposerait un découpage différent ou encore procéderait directement à une classification plus spécialisée. Il reste néanmoins le fait que tout un chacun a recours d'une manière implicite ou (moins suivante) explicite à des taxèmes qui ont comme fonction première de structurer, de classifier les thèmes à l'aide desquels on parle d'un objet (dans notre cas : de la biographie de Canetti), à l'aide desquels on le problématise, à l'aide desquels on essaie d'y intéresser quelqu'un, on essaie de montrer un aspect particulier de l'objet, etc.

Le sujet ou thème de discours représente donc une sorte de *bassin*, les taxèmes *organisent* ce bassin (selon un certain point de vue), les thèmes *spécifient* cette organisation et les référents *l'ancrent* dans un monde donné (i.e. on parle de la biographie de Canetti et non pas de Karl Kraus ...).

## 2.2 Le scénario du « monde de vie » comme domaine de recherche

Revenons au sept taxèmes introduits ci-dessus pour classer l'ensemble des thèmes convoqués par le germaniste Stieg pour développer le sujet [Biographie d'Elias Canetti]. Ces sept taxèmes, si on les considère de plus près, renvoie à une tradition d'analyse thématique formulée d'une manière peut-être la plus marquante par le philosophe Edmund Husserl [HUS ] sous le terme de *Lebenswelt* (« monde de vie ») et adaptée d'une manière réellement magistrale à la sociologie par Alfred Schütz [SCH ]. Ceci dit, d'une manière ou d'une autre, ils réapparaissent dans des contextes les plus divers comme, par exemple, dans la microsociologie de la vie quotidienne de Goffman [GOF ], des analyses de situations stéréotypées par scripts (cf. à ce propos les travaux de Schank et Abelson [SCA ] ou de Wilenski [WIL ] dans un contexte de génération et compréhension de textes lato sensu), de spécification de scénarios de raisonnement et d'action, et ainsi de suite.

Les intuitions « derrière » l'identification de ces taxèmes et leur utilisation dans des contextes les plus divers semblent être assez facilement reconstituables :

- le monde tel qu'il se présente devant nous d'une manière naïve et quotidienne est fait d'actions – de pratiques - en général et le plus souvent stéréotypées, ritualisées dans lesquelles sont engagées non seulement des personnes mais aussi des collectivités et d'autres entités concrètes et abstraites ;

- toute action, toute pratique se réalise sur et en référence d'un arrière fond d'objets de valeurs (d'un environnement matériel et immatériel) et poursuit la satisfaction d'objectifs ce qui s'exprime sous forme d'une gigantesque circulation (plus ou moins accidentée ou non) d'objets de valeurs ;

- l'ensemble des actions forment des pratiques sociales autour desquelles s'organisent des entités de toute sorte (individus, groupes, objets naturels ou artificiels, entités anthropomorphes, ...) se différenciant les unes par rapport aux autres quant aux rôles et les

statuts qu’elles y occupent – rôles et statuts qui constituent ensemble un acteur (« social ») ou telle ou telle partie (« groupe ») fonctionnel dans la vie d’un acteur ;

– tout acteur social se sert et développe des langages ainsi que des moyens et outils de communication nécessaires pour la coordination des actions d’une pratique, la constitution de patrimoines de connaissances, le transfert de connaissances, etc.

– enfin, la « vie » (quotidienne, professionnelle, privée, publique, imaginée, ...) d’un acteur est obligatoirement conditionnée par l’espace (physique et mentale) sur lequel elle se déploie ainsi que par le temps qui rythme son existence.

Une très grande partie des recherches en sciences humaines et sociales peut être plus ou moins facilement localisée dans ce modèle intuitif (cf. figure 5) : telles recherches sont consacrées à telles pratiques, à telles acteurs, à telles époques, à telles cultures matérielles ou immatérielles, à telles formes de langage et d’expression, etc. La liste des taxèmes dans la figure 5 nous servira donc à classifier d’une manière très générale les thèmes spécifiques qu’un chercheur utilise pour développer un sujet consacré à son domaine de recherche en faisant donc l’hypothèse *que tout domaine de recherche, en principe, relève d’un monde de vie ou d’une partie de monde de vie.*

La figure 5 présente donc les sept taxèmes pour lesquels nous avons optés pour classifier d’une part les thèmes spécifiant un sujet ou thème de discours et de l’autre les sujets eux-mêmes. Répétons qu’ils renvoient à la tradition phénoménologique de l’analyse thématique du monde de vie telle qu’elle a été posée dans toute sa généralité par Husserl [HUS ] et « appliquée » à la description et compréhension du monde social lato sensu par le sociologue Schütz [SCH ]. Ajoutons que le positionnement des taxèmes (comme de tout autre thème) est déterminé par les relations narratives qui seront discutées plus en détail dans le rapport technique consacré à la description narrative<sup>10</sup>.

Taxèmes (base taxémique)	Explications	Exemples
1) [Les acteurs du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type rôle ou acteur social</i> :  Les participants à un monde de vie, i.e. les rôles, fonctions et statuts des individus, groupes, institutions, voire entités abstraites ou imaginaires faisant partie du monde étudié	Selon le monde de vie, les types d’acteurs peuvent changer considérablement : <i>acteurs « sociologiques »</i> connus (institutions, sociétés, catégories sociales, communautés, classes, couches, ... ) ; mais aussi <i>acteurs imaginaires ou anthropomorphes</i> des mondes de fiction ; <i>acteurs représentant des états et principes abstraits</i> (le vertueux, le critique, le paresseux, le bienheureux, ... ) ; <i>acteurs « abstraits »</i> des mondes mentaux, des théories scientifiques, des modèles, ... (la théorie, le programme,
2) [Formes culturelles du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type objets de valeur composant l’environnement immatériel</i> :  Systèmes de référence cognitive et	Outre les systèmes de valeurs et « visions du monde » de portée globale (recouvrant l’ensemble d’un monde de vie), on y compte toute sorte de connaissances, traditions et expériences

<sup>10</sup> cf. le rapport technique *L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative* (numéro du rapport 10 – 06)

monde de vie]	axiologique (systèmes de valeurs, idéologies, représentations culturelles et ressources (connaissances, expériences, savoir-faire, habitudes, traditions, ...))	pratiques liées à des activités spécifiques (cf. les connaissances métier), à des acteurs et réseaux sociaux, des lieux, des objets de valeur, etc.
3) [Langues, langages et autres systèmes de signes du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de types langages, codes d'expression et moyens de communication</i> :  Types et formes de moyens et ressources d'expression et de communication dans un monde étudié	
4) [Les pratiques sociales du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type pratiques ou activités sociales</i> :  Les pratiques (quotidiennes, politiques, professionnelles, artistiques, religieuses, ...), activités, actions, et interactions caractérisant le monde étudié	Outre les pratiques sociales bien identifiées et catégorisées à cause de leur importance pour une société (éducation, administration, métiers professionnels, ...), toute forme d'activités aussi bien individuelles (intimes, personnelles), que collectives (fête, rencontres, participations, ...), aussi bien
5) [L'environnement du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type objets de valeur composant l'environnement matériel</i> :  Les objets, artefacts, instruments, outils, oeuvres, ... possédant une pertinence (une valeur) pour les acteurs du monde étudié	
6) [La temporalité du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type temporalité</i> :  L'organisation temporelle du monde de vie étudié	
7) [La spatialité du monde de vie]	Taxème qui regroupe les <i>thèmes de type spatialité</i> :  L'organisation spatiale (territoriale) du monde de vie étudié	
8) [Autre(s)]	définir un ou plusieurs autres taxèmes du monde de vie	si aucun des taxèmes ci-dessus n'est approprié pour classer un thème spécifique, dénommer et définir ici un nouveau taxème (à utiliser d'une manière très parcimonieuse !)

**figure 5** : Tableau des taxèmes composant le modèle analytique adopté pour classer les thèmes spécifiant les sujets ou thèmes de discours réservés à la présentation et au développement d'un domaine de recherche

Dans le chapitre ..., nous allons présenter brièvement les procédures concrètes pour travailler d'une manière aussi efficace que possible avec le modèle analytique des taxèmes

servant à la classification des thèmes qui spécifient un sujet consacré à un domaine ou objet de recherche.

Les taxèmes dans la figure 5 peuvent être considérés comme le point d'entrée à des modèles plus sophistiqués, par exemple, pour un raisonnement ou des simulations, etc. Pour nous, ils servent, comme déjà dit, à classer les principaux thèmes spécifiques à l'aide desquels un chercheur en sciences humaines et sociales développe son discours consacré à son objet de recherche.

### 2.3 Au sujet de la généralité du scénario du monde de vie comme domaine de recherche

Bien évidemment, une reproche évidente concerne celle de la très grande généralité de ces quelques taxèmes et la présomption de vouloir décrire tous les domaines de recherche par rapport à ce même modèle ce qui signifierait à terme de rendre totalement indistincte ce **qui est et reste, pour un chercheur, très différent, voire incompatible**. A ce reproche justifié, nous opposons les cinq réponses suivantes :

1) La généralité du modèle s'explique justement à cause de la nature hétéroclite intrinsèque du fonds des AAR qui recouvre toutes les sciences humaines et sociales, i.e. des discours consacrés à des domaines extrêmement différents. Ainsi, il semble irréaliste et artificiel de vouloir détailler davantage les taxèmes ou allonger la liste de ceux-ci pour aboutir de nouveau à des sortes de « standards de catalogage » sous forme de systèmes et thesaurus de classification.

2) Ceci dit, rien n'empêche de construire des modèles analytiques plus spécialisés adaptés uniquement à une discipline ou, plutôt, à une problématique donnée (comme par exemple, dans notre cas, à la vie et à l'oeuvre d'un écrivain<sup>11</sup>). Cela rejoint le souci de développer pour tel ou tel domaine ce qu'on appelle des *ontologies de domaine* – dans notre cas, d'une série d'ontologies qui, possèdent une structure de classification se basant sur le canon des sept taxèmes.

3) Comme la figure 5 le montre, on peut toujours ajouter au canon des sept taxèmes d'autres taxèmes indiquant par là le fait qu'on adopte le même point de vue que d'autres analystes qui utilisent les sept taxèmes pour classer un ensemble de thèmes mais tout en l'adaptant soit à une spécificité du domaine en question, soit liée à une différence locale du point de vue adopté.

4) Comme déjà dit plus haut, le canon des sept taxèmes constituent, peuvent constituer le point d'entrée vers des théories bien plus sophistiquées et élaborées (s'appuyant, par exemple sur une théorie de l'action). Rien n'empêche, s'il faut, d'augmenter le canon des sept taxèmes et/ou de formuler des définitions de plus en plus contraignantes aux principaux taxèmes utilisés pour classer un ensemble de thèmes spécifiques. Par exemple, pourrait-on, pour décrire et indexer des sujets spécialisés en économie, restreindre l'utilisation (la possibilité d'utiliser) le taxème « pratique sociale » à des types spécifiques d'actions assorties de contraintes fonctionnelles (d'utilité, de rentabilité, ...). Ainsi installe-t-on un « filtre » de ce qu'on considère comme pertinent ou pas pertinent non seulement pour la classification de thèmes spécifiques mais déjà lors de la sélection de thèmes

---

<sup>11</sup> cf. aussi nos travaux avec les étudiants et le travail actuellement en cours sur la diversité



spécifieurs pour caractériser la configuration thématique d'un sujet. La figure 6 dans le chapitre 3 représentant un modèle de classification des thèmes utilisés par le chercheur pour parler de la recherche constitue, justement, une spécialisation du modèle de la figure 5.

5) Enfin, le modèle analytique proposé constitue, comme nous l'avons déjà dit, un point de vue. Un autre point de vue de classification exigerait un canon de taxèmes partiellement ou complètement différent. Il reste néanmoins le principe que toute classification doit procéder par le choix et la mise en place d'un canon de taxèmes pour classer les thèmes spécifiant un sujet, voire les sujets spécifiant le propos du discours du chercheur consacré à la présentation et au développement de son domaine de recherche.

## Chapitre 3

# Le modèle analytique de la pratique de la recherche

### 3.1 Le scénario du monde de vie de la pratique de la recherche

Le canon des taxèmes dans la figure 5 nous aide à classifier les thèmes spécifiant les sujets consacrés à la présentation et au développement d'un ou de plusieurs domaines de recherche. Comme déjà dit à plusieurs reprises, ces sujets font partie de l'un des deux grands discours qui constituent le fonds des AAR, à savoir du discours consacré à la présentation et au développement du domaine ou objet de recherche.

Pour décrire les sujets consacrés à un exposé plus détaillé que le chercheur peut consacrer à la recherche elle-même, nous devons adopter un modèle analytique (figure 6) qui constitue une spécialisation de celui représenté par les taxèmes dans la figure 5.

Avant de discuter brièvement la base taxémique représentée dans la figure 6, voici quelques exemples concrets de ce type de discours tels qu'on peut les trouver dans le fonds des AAR :

- un archéologue expose la culture matérielle d'une civilisation disparue tout en développant également les étapes et méthodes de reconstruction de cette culture, des connaissances dont on disposait avant la recherche consacrée à cette culture, des résultats et des conséquences de la recherche ;
- un économiste expose l'évolution des multinationales depuis la fin de la deuxième guerre mondiale tout en montrant comment il a pu acquérir le point de vue qu'il défend actuellement, à travers un ensemble de questionnements, de recherche, de confrontations avec des idées existantes, etc. ;
- un philosophe expose progressivement les éléments de sa théorie (de l'esprit, du langage, ...) mais également les étapes, la généalogie de sa recherche l'ayant conduit à la formulation actuelle de celle-ci ;
- un spécialiste de la littérature comparée expose le monde « de fiction » du roman historique mais montre également comment, suite à des analyses comparatives, il est arrivé à la compréhension de ce monde.

Ce que les quatre exemples nous montrent c'est le fait que l'exposé du domaine de recherche (ou d'une partie de celui-ci) par le chercheur peut être accompagné par un deuxième exposé qui, lui, vise moins le domaine de la recherche que la recherche elle-même dans laquelle le chercheur est investi afin de pouvoir parler avec tant de compétence comme il le fait de son domaine choisi. Comme déjà dit à plusieurs reprises, ce deuxième exposé est moins développé que le premier consacré au domaine de recherche qui, lui, constitue sans aucun doute le grand sujet central des AAR.

Ceci dit, si on considère de plus près les exemples donnés ci-dessus de ce deuxième exposé et si on l'explore d'une manière plus approfondie, on se rend compte des deux phénomènes suivants :

- les sujets consacrés à la recherche elle-même ainsi que les thèmes qui les spécifient sont bien moins nombreux que ceux consacrés à l'exposé du domaine de la recherche ;
- les sujets et les thèmes qui les spécifient sont transversaux par rapport à ceux consacrés à l'exposé du domaine de recherche, ce qui veut dire qu'ils traversent toutes les disciplines et tous les paradigmes scientifiques et qu'ils sont partagés par l'ensemble de la communauté scientifique.

En effet, peu importe la discipline ou l'appartenance à un paradigme de recherche, le chercheur a à sa disposition un certain éventail de choix pour discourir sur la recherche et pour la problématiser, s'il le souhaite. Très souvent, la recherche est représentée sous l'angle d'une activité ou d'une pratique sociale qui connaît, entre autre, des phases ou périodes de réalisation, un état donné à partir duquel elle se met en route, un état visé représentant le but ou les objectifs de la recherche, des moyens et instruments intellectuels ou physiques, et ainsi de suite. Or, peu importe s'il s'agit d'un philosophe, d'un sociologue, d'un économiste ou d'un paléontologue, chacun est bien obligé de « piocher » dans cette représentation s'il souhaite ou s'il doit parler de la recherche elle-même et, cela, indépendamment d'une part des visions qu'ils ont de leurs objets ou domaines de recherche et d'autre part des conflits et des jugements de valeur qui peuvent les séparer par ailleurs.

### **3.2 Le modèle de classification des thèmes consacrés à la pratique de la recherche**

En consultant la figure 6, nous nous trouvons, avons-nous dit, devant un canon de taxèmes plus spécialisés qui s'élabore sur la base des taxèmes représentés dans la figure 5. Cette spécialisation est motivée par le fait que la *recherche peut être comprise comme un monde de vie particulier* et que pour la décrire adéquatement, il faut adopter un modèle analytique qui est, d'une part, comparable avec ceux que nous utilisons pour décrire n'importe quel monde de vie mais qui est, d'autre part, sémantiquement restreint au dit monde.

Ce n'est pas le lieu ici de problématiser le processus de spécialisation d'un modèle analytique mais il va de soi qu'il ne peut se faire d'une manière neutre, qu'il repose lui-même de nouveau sur un point de vue, une théorie (cf. à ce propos [STO 01]).

La figure 6 montre que nous avons donné une priorité au déploiement du taxème [Pratique sociale] auquel appartient la pratique de la recherche. Or, comme il s'agit d'un discours qui parle de cette pratique (et non pas, par exemple, de la politique, de l'écriture littéraire, etc.), c'est bien le thème plus spécialisé de la [Recherche] qui *devient le taxème pertinent* pour le décrire – et non pas le taxème plus général [Pratique sociale] auquel nous

avons recours pour décrire toutes sortes d'activités, d'actions, de pratiques, etc. telles qu'elles peuvent être abordés dans la recherche en sciences humaines et sociales.

La très forte élaboration du taxème [Recherche] dans la figure 6 reflète seulement le fait qu'un nombre important d'entretiens ou de conférences dans les AAR réfèrent à la recherche au sens d'un processus, d'un processus qui connaît des préalables (choix du domaine, motifs, intérêts, buts, état de l'art, ...) à partir desquels il s'enclenche et se réalise progressivement s'il ne connaît pas d'échec définitif – thème assez rarement développé par un chercheur ...

Néanmoins, dans maintes entretiens et conférences sont développés d'autres aspects du monde de vie particulier qu'est la recherche sans que celle-ci soit réellement développée dans sa forme processuelle, c'est-à-dire dans sa forme représentée par la classification taxémique 1.1 dans la figure 6.

Ainsi, tel chercheur peut en effet consacrer une partie de son entretien à l'état des connaissances scientifiques de son domaine ou objet sans pour le contextualiser pour autant dans les [Préalables de la recherche] ; tel autre chercheur peut consacrer une partie de sa contribution à l'histoire de sa discipline sans pour établir explicitement un lien entre celle-ci et les facilités ou difficultés qu'il a rencontré dans sa propre recherche. Dans le fonds des AAR, on peut trouver aussi des entretiens et conférences thématissant notamment, par exemple :

- le monde des acteurs de la recherche tel que celui des institutions scientifiques, des communautés d'intérêts ou de pensée, des « collèges invisibles » et des collègues ;
- les principaux lieux où la recherche prend forme et évolue tels que les lieux d'investigation (les fouilles, les enquêtes, les observations, les expérimentations, ...), les lieux de communication de connaissances (les conférences, les colloques, les expositions, les cours, les séminaires, ...)
- la formulation, l'expression et la communication d'une recherche que ce soit le langage scientifique, les systèmes de représentation, les formalismes, les terminologies ou, d'une manière plus vaste, la traductibilité de contenus scientifiques parfois très spécialisés en des œuvres plus facilement accessibles aux communs mortels ;
- etc.

Toutes ces observations montrent bien que la recherche est un monde de vie à part entier qui peut être classifié et décrit comme tout autre monde de vie. En tant que monde de vie, elle est commune à tous les chercheurs peu importe dans quelle discipline ils travaillent.

Le tableau 6 a été laissé volontairement incomplet (certains taxèmes de base n'ont pas été réellement, voire pas du tout développés) pour montrer également qu'il n'est pas figé et qu'il peut évoluer d'une manière appropriée à la spécificité sémantique de tel ou tel corpus.



Classification taxémique				Explications	Exemples
Base taxémique	1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau		
1/ Pratique sociale	1.1/ La recherche	1.1.1/ Les préalables de la recherche	1.1.1.1/ Choix du domaine étudié	Le chercheur parle du choix de son objet	choix lui-même, la circonscription, la délimitation, ...
			1.1.1.2/ Motifs, raisons, intérêts du projet de recherche		intérêts du domaine, intérêts épistémiques, intérêts pratiques, ...
			1.1.1.3/ Objectifs, buts du projet de recherche		
			1.1.1.4/ Etats de l'art des connaissances du domaine étudié		
			1.1.1.5/ Etudes, investigations préalables		
			1.1.1.6/ Réalisations		
			1.1.1.7/ Nouveau taxème		
		1.1.2/ Le déroulement de la recherche	1.1.2.1/ Choix des procédures et méthodes d'investigation		
			1.1.2.2/ Principales phases de la recherche		
			1.1.2.3/ Difficultés et obstacles rencontrés		
			1.1.2.4/ Les échecs et leurs conséquences		
			1.1.2.5/ Organisation et gestion de la recherche		
			1.1.2.6/ Réalisations		
			1.1.2.7/ Nouveau taxème		
		1.1.3/ Les accom-	1.1.3.1/ Résultats de la		



		plissements de la recherche	recherche		
			1.1.3.2/ Formes d'évaluation, de reconnaissance et de sanction		
			1.1.3.3/ Les conséquences de la recherche		
			1.1.3.4/ Les perspectives de la recherche		
			1.1.3.5/ Réalisations		
			1.1.3.6/ Nouveau taxème		
		1.1.4/ Nouveau taxème			
	1.2/ Nouveau taxème				
2/ Les acteurs du monde de vie	2.1/ Les acteurs du monde de la recherche	2.1.1/ Les chercheurs	2.1.1.1/ Nouveau taxème		
		2.1.2/ Nouveau taxème			
	2.2/ Nouveau taxème				
3/ La spatialité	3.1/ Les lieux de la recherche	3.1.1/ Les lieux de la production des connaissances	3.1.1.1/ Nouveau taxème		
		3.1.2/ Nouveau taxème			
	3.2/ Nouveau taxème				
4/ La temporalité	4.1/ La recherche dans le temps	4.1.1/ L'histoire de la recherche	4.1.1.1/ Nouveau taxème		
		4.1.2/ L'agenda temporel de la	4.1.2.1/ Nouveau taxème		



		recherche			
		4.1.3/ Nouveau taxème			
	4.2/ Nouveau taxème				
5/ L' environnement	5.1/ Les ressources de la recherche	5.1.1/ Les instruments et outils			
		5.1.1/ Les			
6/ Formes culturelles	6.1/ Les paradigmes de recherche				
7) Langages	7.1/ Langages scientifiques				

**figure 6 :** *Tableau des taxèmes composant le modèle analytique adopté pour classifier les thèmes spécifiant les sujets ou thèmes de discours réservés à la présentation et au développement de la recherche elle-même*

## Chapitre 4

# Elaborer un nouveau modèle de classification de thèmes

A partir de la figure 5 il est facile à s'imaginer comment élaborer d'autres modèles de classification de thèmes qui partagent avec les deux que nous venons de discuter (figure 5 et 6) la même structure canonique.

Il s'agit, principalement, soit d'augmenter le canon des taxèmes existants avec des nouveaux taxèmes, soit de spécialiser le dit canon en remplaçant les taxèmes existants par des types plus spécialisés (cf. figure 7).

Classification taxémique				Explications	Exemples
Base taxémique	1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau		
1/ [Pratique sociale]	1.1/ [type de pratique]	1.1.1/ [préalables de la pratique]	1.1.1.1/ [spécifieur de « préalables de la pratique »]		
			1.1.1.2/ [spécifieur de « préalables de la pratique »]		
		1.1.2/ [déroulement de la pratique]	1.1.2.1/ [spécifieur de « déroulement de la pratique »]		
			1.1.2.2/ [Nouveau taxème]		
		1.1.3/ [Les accomplissements de la pratique]	1.1.3.1/ [Nouveau taxème]		
		1.1.4/ [Nouveau taxème]			
	1.2/ [Nouveau taxème]				
2/ [Les acteurs du monde de vie]	2.1/ [Nouveau taxème]	2.1.1/ [Nouveau taxème]	2.1.1.1/ [Nouveau taxème]		
3/ [La spatialité]	3.1/ [Nouveau taxème]	3.1.1/ [Nouveau taxème]	3.1.1.1/ [Nouveau taxème]		
etc					

**figure 7** : Tableau représentant la construction d'un modèle de classification de thèmes

## Chapitre 5

# Procédures de description

Pour décrire et classer les thèmes spécifiant un sujet ou thème de discours développé par le chercheur pour présenter son domaine de recherche ou encore tel ou tel aspect de la recherche consacrée à son domaine, on s'appuie d'une part sur trois scripts (trois documents standardisés) de description thématique (figure 8, 9 et 10) et le logiciel Interview co-développé par INA-Recherche et ESCoM-FMSH (figure 11, 12 et 13).

Voici, en quelques mots la démarche à suivre :

{Préalables : identification et description intuitive des sujets ou thèmes de discours qui organisent un entretien ou une conférence<sup>12</sup>}

1) pour un sujet donné, identifier et décrire les thèmes spécifiant son univers sémantique (utiliser, pour cela le script de la figure 8)

2) classifier les thèmes spécifieurs (i.e. spécifiant l'univers sémantique des sujets ou thèmes de discours) à l'aide, selon le cas, soit du script de la figure 9 soit du script de la figure 10

3) utiliser les formulaires correspondants (figures 11, 12 et 13) du logiciel Interview pour accomplir effectivement la description thématique.

---

<sup>12</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)

N°	Thèmes spécifiant le ...	... Sujet	Description/synthèse	Localisation/Segments
<b>I)</b>	<b>Discours du domaine/de l'objet de connaissances</b>			
I.1)	[intitulé 1]	[intitulé 1]		1) début : .. 2) fin ...
I.2)	[intitulé 2]			1) début : .. 2) fin ...
I.3)	[intitulé 3]			1) début : .. 2) fin ...
<b>II)</b>	<b>Discours de la recherche</b>			
II.1)	[intitulé 1]	[intitulé 2]		1) début : .. 2) fin ...
II.2)	[intitulé 2]			1) début : .. 2) fin ...
II.3)	[intitulé 3]			1) début : .. 2) fin ...

**figure 8** : *script normalisant la phase de la description de l'univers sémantique des sujets ou thèmes de discours qui caractérisent un entretien ou une conférence.*

Taxèmes (base taxémique)	Thèmes spécifiques
1) [Les acteurs du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
2) [Formes culturelles du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
3) [Langues, langages et autres systèmes de signes du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
4) [Les pratiques sociales du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
5) [L'environnement du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
6) [La temporalité du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
7) [La spatialité du monde de vie]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]
8) [Autre(s)]	[intitulé 1] [intitulé 2] [intitulé 3]

**figure 9** : script normalisant la classification des thèmes spécifiques



Classification taxémique				Thèmes	
Base taxémique	1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau		
1/ Pratique sociale	1.1/ La recherche	1.1.1/ Les préalables de la recherche	1.1.1.1/ Choix du domaine étudié		
			1.1.1.2/ Motifs, raisons, intérêts du projet de recherche		
			1.1.1.3/ Objectifs, buts du projet de recherche		
			1.1.1.4/ Etats de l'art des connaissances du domaine étudié		
			1.1.1.5/ Etudes, investigations préalables		
			1.1.1.6/ Réalisations		
			1.1.1.7/ Nouveau taxème		
		1.1.2/ Le déroulement de la recherche		1.1.2.1/ Choix des procédures et méthodes d'investigation	
				1.1.2.2/ Principales phases de la recherche	
				1.1.2.3/ Difficultés et obstacles rencontrés	
				1.1.2.4/ Les échecs et leurs conséquences	
				1.1.2.5/ Organisation et gestion de la recherche	
				1.1.2.6/ Réalisations	
				1.1.2.7/ Nouveau taxème	
		1.1.3/ Les accomplissements de la recherche		1.1.3.1/ Résultats de la recherche	
				1.1.3.2/ Formes d'évaluation, de reconnaissance et de sanction	



			1.1.3.3/ Les conséquences de la recherche	
			1.1.3.4/ Les perspectives de la recherche	
			1.1.3.5/ Réalisations	
			1.1.3.6/ Nouveau taxème	
		1.1.4/ Nouveau taxème		
	1.2/ Nouveau taxème			
2/ Les acteurs du monde de vie	2.1/ Les acteurs du monde de la recherche	2.1.1/ Les chercheurs	2.1.1.1/ Nouveau taxème	
		2.1.2/ Nouveau taxème		
	2.2/ Nouveau taxème			
3/ La spatialité	3.1/ Les lieux de la recherche	3.1.1/ Les lieux de la production des connaissances	3.1.1.1/ Nouveau taxème	
		3.1.2/ Nouveau taxème		
	3.2/ Nouveau taxème			
4/ La temporalité	4.1/ La recherche dans le temps	4.1.1/ L'histoire de la recherche	4.1.1.1/ Nouveau taxème	
		4.1.2/ L'agenda temporel de la recherche	4.1.2.1/ Nouveau taxème	
		4.1.3/ Nouveau taxème		
	4.2/ Nouveau taxème			
5/ L'environnement	5.1/ Les ressources de la recherche	5.1.1/ Les instruments et outils		
		5.1.1/ Les		
6/ Formes culturelles	6.1/ Les paradigmes de recherche			



7) Langages	7.1/ Langages scientifiques			

**figure 10** : *script normalisant la classification des thèmes spécifiques*

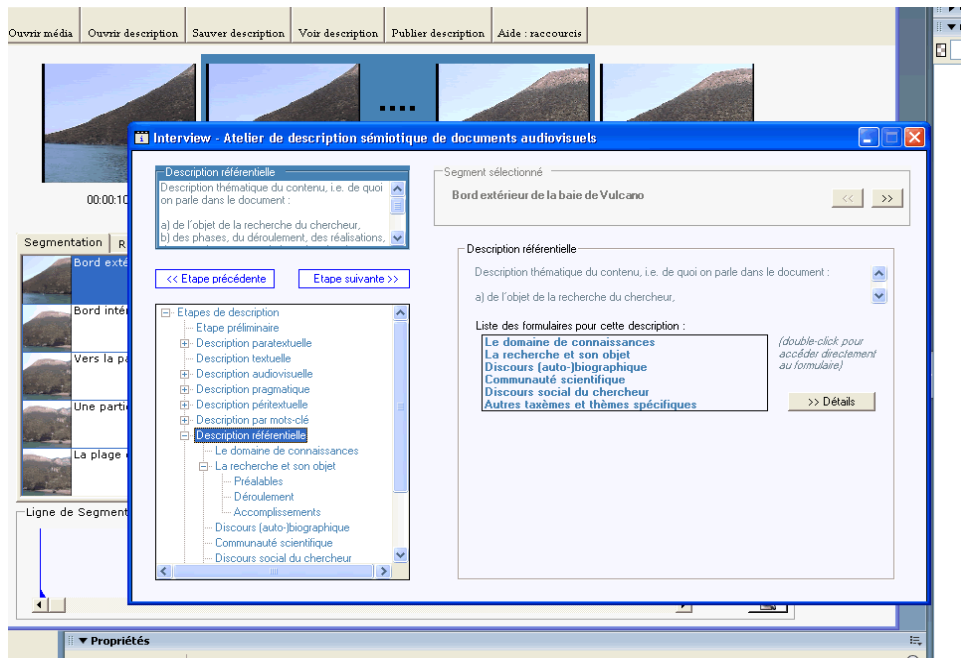


figure 11 : formulaire du logiciel Interview destiné à la description thématique d'un entretien ou d'une conférence

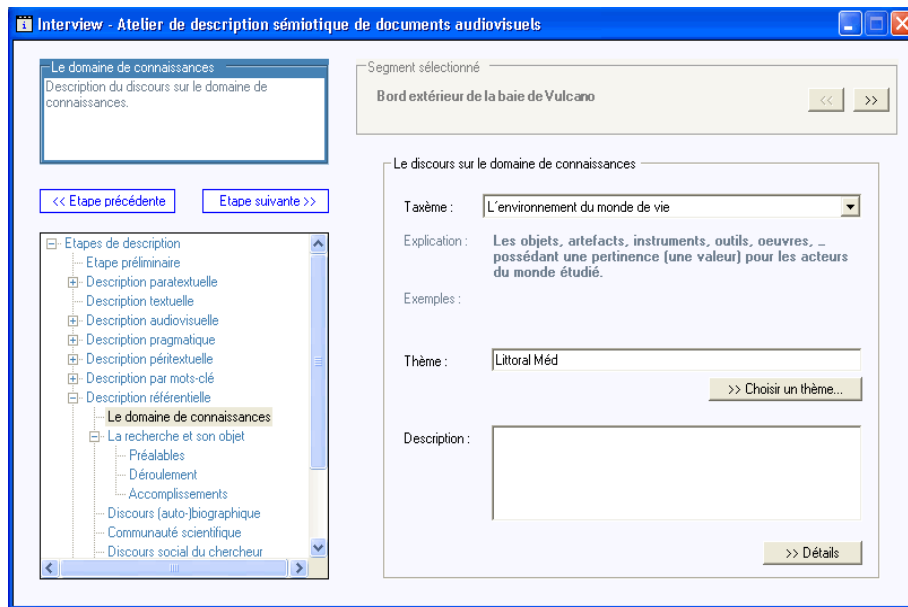


figure 12 : formulaire du logiciel Interview destiné à la description thématique d'un entretien ou d'une conférence

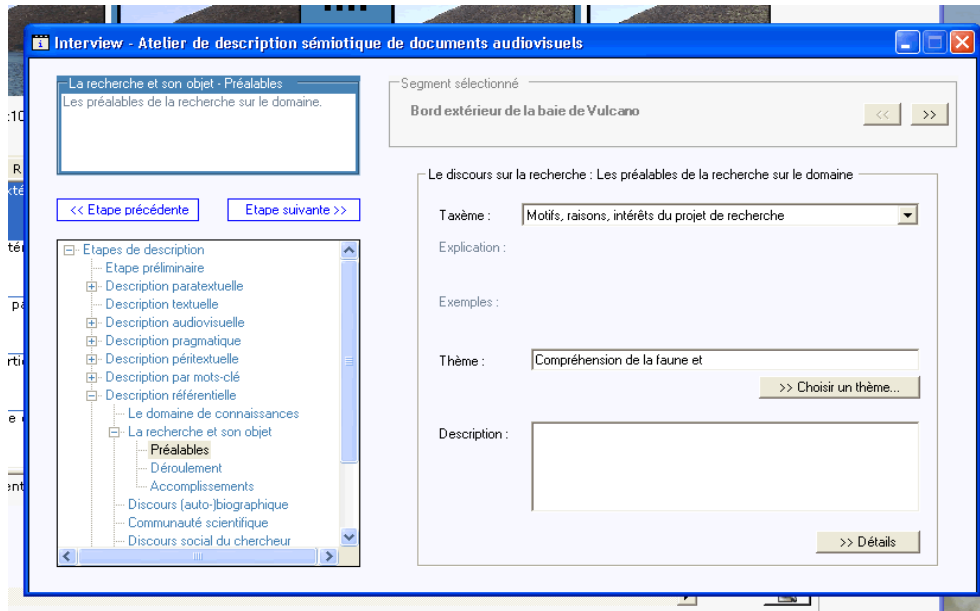


figure 13 : formulaire du logiciel Interview destiné à la description thématique d'un entretien ou d'une conférence



## Bibliographie

[GRE 66] GREIMAS, A.J., *La sémantique structurale*. Paris, Larousse 1966

[GRE 66] GREIMAS, A.J., COURTES, J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonnée pour une théorie du langage*. Paris, Hachette 1979

[STO 03] STOCKINGER, Peter, *Le document audiovisuel*. Paris, Hermes Science Publications 2003

## Annexe

Voici en quelques lignes et très synthétiquement parlant, le cadre sémiotique de description, d'indexation, d'enrichissement et de traduction-adaptation de contenus audiovisuels (de fonds, corpus, ... audiovisuels) :

### **1/ Le document audiovisuel**

Le contenu audiovisuel (un corpus de contenus audiovisuels) est réalisé sous forme d'un ensemble de produits d'information (de connaissances, ...) que nous appelons *document* ou *texte audiovisuel*.

### **2/ Le genre de publication**

Un document audiovisuel appartient à un *genre de publication*. Dans le cas des Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>13</sup> il s'agit, par exemple, d'entretiens avec des chercheurs et de conférences scientifiques, de reportages de laboratoire, de prises de vue de scènes possédant un intérêt scientifique, de prises de vue d'expositions, etc. D'autres archives ou bibliothèques audiovisuelles peuvent être pourvues de documents du genre documentaires, films de fiction, magazines, et ainsi de suite.

### **3/ Le corpus de travail**

La description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel telle que nous l'envisageons dans le cadre des exploitations du fond d'une archive ou d'une bibliothèque repose sur la *circonscription thématique* préalable d'un *corpus* de documents audiovisuels dans un fond disponible correspondant aux intérêts, besoins, désirs, ... d'information ou de connaissances d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs.

Citons ici l'exemple concret développé d'une manière détaillée dans le troisième volet de nos activités de R&D qui est celui de la circonscription préalable, dans le fond existant des AAR, d'un corpus audiovisuel consacré à la *diversité linguistique et culturelle*. Dans ce cas concret, on cherche à identifier tous les enregistrements audiovisuels dont on suppose qu'ils sont pertinents par rapport à la dite problématique. Cela revient à dire qu'on se constitue un corpus ou encore, en ce qui concerne le pilote autour de la diversité linguistique et culturelle, une archive audiovisuelle thématiquement spécialisée.

---

<sup>13</sup> site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

#### 4/ Le discours (audiovisuel)

Un autre préalable pour la description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel est celui de l'identification du ou des *principaux discours* dans le fonds disponible de documents audiovisuels ou encore dans le corpus thématiquement circonscrit de documents audiovisuels – identification, de nouveau, en fonction des intérêts, besoins ou désirs, ... d'informations ou de connaissances de l'utilisateur ou du groupe d'utilisateurs.

Dans le cas des AAR, nous nous trouvons face à deux types de discours très dominants : le premier discours est consacré à la *présentation du domaine de recherche* du chercheur, le second à celui de *l'activité de la recherche* elle-même. A travers ces deux discours, le chercheur développe et communique un modèle, une représentation du domaine de sa recherche ainsi que de la recherche elle-même – modèle ou représentation cognitive et axiologique dont il signe responsable et qui peut être partagée par d'autres chercheurs, voire par la communauté scientifique dans son ensemble. Ceci dit, à coté de ces deux discours dominants, on peut trouver encore d'autres discours comme, par exemple, le discours (auto-)biographique, le discours social (développant les engagements éventuels du chercheur en dehors ses activités de recherche), etc.

#### 5/ Description thématique : 5.1 identification et 5.2 explicitation des sujets ou thèmes de discours

Pour expliciter et décrire le discours produit par le chercheur dans un entretien ou une conférence, on s'interroge donc auquel type de discours le faire appartenir (c'est-à-dire, dans notre cas, soit au type de discours « présentation du domaine de recherche », soit au type de discours « présentation de l'activité de la recherche ») et comment caractériser le modèle, la représentation qu'en donne le chercheur dans l'entretien ou la conférence. C'est la tâche de la *description thématique*. Celle-ci se différencie, très souvent mais pas nécessairement, en deux phases qui possèdent une valeur purement heuristique :

1. Une première phase (5.1) de l'identification des grands thèmes qui non seulement traversent le discours mais qui lui donne son identité ou au moins son identité référentielle. Il s'agit de ce qu'on appelle ailleurs les macro-thèmes (Van Dijk). Mais nous préférons de parler ici des *thèmes de discours* (i.e. des thèmes auxquels un discours est consacré, ce qui n'est pas vrai pour tous les macro-thèmes ...) et ce qu'on appelle d'une manière traditionnelle fort bien le ou les *sujets du discours*. Le rapport technique présent est consacré à une présentation détaillée de cette question.

2. Une deuxième phase (5.2) qui s'interroge comment un sujet est construit, quels sont les thèmes spécifiques qui composent, qui caractérisent un sujet donné.

Par exemple, un sujet que consacre le philologue André Lemaire à son entretien sur les langues ouest-sémitiques est celui des *liens de parenté* entre ces différentes langues (le phénicien, la paléo-hébreu, l'hébreu, l'araméen, l'essénien, le saducéen, ...) – sujet qui, lui, est caractérisé par des thèmes plus spécifiques tels que « *généalogie historique* » (i.e. la généalogie historique entre ces différentes langues), « *traits structuraux communs* » (i.e. les propriétés – grammaticales, lexicales, d'écriture, ... - que ces langues partagent), « *expansion démographique* » (i.e. l'expansion démographique comme facteur de « métissage » entre ces langues, ...). La comparaison avec des entretiens d'autres philologues ou linguistes montrerait en quoi ce modèle de représentation « *liens de parenté (entre différentes langues)* » est propre à André Lemaire ou en quoi il fait partie

plutôt du dogme scientifique de la communauté des linguistes, en quoi peut-on parler d'un « style de représentation » propre à tel ou tel chercheur, en quoi peut-on supposer qu'il existe un « socle commun » de certitudes scientifiques (une « orthodoxie ») sur la base duquel s'élève différentes formations, différentes écoles, etc.

Ceci dit, la distinction entre sujets ou thèmes de discours et thèmes spécifiant un sujet est purement analytique et peut ne pas être respectée. Il s'agit avant tout, de structurer hiérarchiquement la charpente thématique d'un discours qui détermine son identité référentielle.

#### **6/ La description textuelle**

Une fois les grands thèmes de discours ou sujets identifiés et décrits, il s'agit de les localiser dans le corpus des documents audiovisuels sur lesquels on travaille. Cela veut dire concrètement et simplement parlant qu'il faille déterminer les moments M1 où le chercheur commence à développer un sujet ou thème de discours T et les moments M2 où il arrête d'en parler. On arrive ainsi à une liste de segments audiovisuels (ou textuels lato sensu) et c'est, cela, la tâche élémentaire de la *description textuelle*.

Ceci dit, nous le verrons encore, cette tâche est plus compliquée que cela et il n'existe pas forcément une relation univoque entre segment textuel et thème (de discours). En effet, pour différentes raisons, l'analyste peut opter pour un découpage différent ce qui entraîne, par exemple, le fait qu'un segment donné puisse « héberger » deux ou plusieurs thèmes ...

#### **7/ La description par mots-clés**

La description thématique est le préalable à la description structurée du contenu par mots clés. Ici, « mots-clés » est entendu plutôt au sens de référent – de référent(s) d'un thème. Par exemple, le référent du sujet (thème de discours) « parenté linguistique » est 'langues ouest-sémitiques' ou encore 'araméen', 'hébreu', 'saducéen' ; le référent du thème « période historique » est '8<sup>ème</sup> siècles AD' ; '3<sup>ème</sup> siècle AD' ; le référent du thème « empire » est 'Babylonie', 'Egypte', etc.

#### **8/ La description des actes de discours**

La description thématique du ou des discours produits, dans notre cas, par un chercheur lors d'un de ses entretiens ou conférences peut être complétée par une *description dite rhétorique*, c'est-à-dire par une description qui explicite l'acte lui-même pour discourir sur un sujet, voire sur un thème spécifiant un sujet. Par exemple, pour discourir sur les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, le chercheur peut, dans son entretien, en parler sous forme d'une *définition* (qu'est-ce qu'on entend par « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » ?), sous forme d'une *description* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques consistent en la propriété x, propriété y, etc. »), sous forme d'un *exemple* (par exemple, l'araméen et le saducéen possèdent, toutes les la propriété x »), sous forme d'une *explication* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques s'expliquent par des échanges multiples entre les peuples du Proche Orient ... »), sous forme d'une concession (même si nous n'avons pas une preuve directe de l'existence de la propriété x, les liens de parenté doivent néanmoins être postulés...), etc.

### 9) La description narrative

Ceci dit, la caractérisation de chaque thème ou sujet par son acte de discours ne suffit pas pour comprendre comment les différents actes s'enchaînent en vue de produire un discours particulier sur le domaine de recherche ou la recherche elle-même, pour rester dans le cadre des documents audiovisuels dont disposent les AAR. Pour cela, il faut passer à une description narrative du discours, c'est-à-dire à une description dont la tâche est d'explicitier les liens ou les rapports entre les différents actes de discours consacrés à un sujet, voire un thème spécifiant un sujet. Par exemple, si le chercheur produit, tout au long de son entretien, plusieurs descriptions à propos du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques », on peut se poser la question quelles sont les relations entre les différentes descriptions : la description 2, est-elle plus détaillée que la description 1, la description 3 n'est-elle qu'une reformulation de la description 2, la description 4 n'est-elle pas une description qui réfute la description 1, et ainsi de suite. Aussi, si le chercheur produit à propos d'un sujet tel que celui relatif aux liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, une ou plusieurs définitions, une ou plusieurs descriptions, des hypothèses, des exemples, etc., alors on peut également se poser la question quel est *l'ordre* selon lequel ce différents actes se suivent les uns les autres et si cet *ordre rhétorique* est propre au style d'argumentation du chercheur ou s'il reflète une structure plus générale.

De même, dans un entretien ou une conférence (pour rester avec nos exemples), on se trouve toujours en face d'un ensemble de thèmes à l'aide desquels le chercheur développe son modèle de représentation de son objet de recherche ou de la recherche elle-même. Or, une question naturelle qui se pose c'est celle de savoir comment ce «s différents thèmes se positionnent les uns par rapport aux autres. Répondre à cette question est également la tâche de la description narrative.

Par exemple, « *généalogie historique* », « *traits structuraux communs* », « *expansion démographique* », ...sont tous les trois des thèmes qui *font partie* du modèle de représentation du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » que propose le philologue André Lemaire dans son entretien sur les dites langues. En des termes savants, le rapport entre le sujet (le thème de discours) et les trois thèmes qui le spécifient est un rapport (méréologique) du tout aux parties. Cependant, le chercheur peut également préciser le ou les liens entre le thème « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », entre « *expansion démographique* » et « *traits structuraux communs* », etc. montrant ainsi son choix pour une certaine théorie, une certaine vision au moins en ce qui concerne son domaine en question. Ainsi, en postulant une relation causale entre « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », le chercheur montre qu'il adhère à une certaine théorie linguistique (dite diffusioniste) au moins en ce qui concerne le monde ouest-sémitique, etc. Il faut donc surtout retenir que la description narrative opère sur deux niveaux distincts :

1. sur le niveau des *relations entre les actes de discours utilisés* pour produire un discours cohérent et plus ou moins typique à une communauté (scientifique) donnée
2. sur le niveau des *relations entre les thèmes* qu'utilise le chercheur pour parler de son monde, i.e. de son domaine de recherche et de la recherche elle-même.

Dans le deuxième cas, on parle en termes d'une *description narrative du monde narré* ; dans le premier cas, on parle d'une *description narrative du discours utilisé pour narrer un monde*. Ces deux niveaux sont, hélas, souvent confondus comme c'est le cas aussi bien de

la dite théorie des structure rhétorique de M. Mann que de la sémiotique narrative de Greimas.

#### **10) La description énonciative**

Le modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) que développe le chercheur dans son entretien ou sa conférence est bien le sien – il en signe, pour parler ainsi, responsable. Bien sûr, il peut le partager partiellement, voire entièrement, avec d'autres chercheurs ou avec l'ensemble de sa communauté scientifique – il peut, pour parler ainsi, faire preuve d'un esprit plus ou moins orthodoxe ou, au contraire, hétérodoxe.

La description énonciative a comme tâche de mieux expliciter l'engagement du chercheur, sa responsabilité quant au modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) proposé et développé dans son discours.

Par exemple, elle identifie, dans le modèle de représentation, ce qui est asserté par le chercheur lui-même et ce qui ne constitue qu'une citation d'une autre personne ; elle explicite, si nécessaire, les modalités notamment épistémiques (de certitude, de doute, ...) ainsi que les valeurs d'appréciation (déontologiques, esthétiques, ...) qui peuvent nuancer l'engagement et la prise de position du chercheur ; etc.

#### **11) La description audiovisuelle**

La description audiovisuelle explicite comment un discours consacré à un objet de recherche ou la recherche elle-même sont exprimés, mis en scène par des moyens visuels, sonores ou synchrétiques. Dans le cadre de la description du fonds audiovisuel des AAR, cette dimension n'est pas (encore) très importante étant donné la nature très particulière des documents audiovisuels qui constituent le dit fonds – ce sont très majoritairement des enregistrements d'interviews et de conférences.

Mais d'autres archives ou bibliothèques (voire les AAR plus tard) peuvent être pourvues de documents audiovisuels possédant des plans visuels, sonores, ... très richement structurés. Ainsi faut-il se demander si tel ou tel thème ou sujet est développé principalement sur un plan visuel ou sur un plan sonore ou encore sur le plan de la voix off d'un narrateur invisible (comme c'est souvent le cas dans les documentaires) ; aussi faut-il se demander quel est l'effet de sens d'un plan synchrétique (visuel + sonore + de parole + ...) en comparaison à celui d'un plan visuel stricto sensu ou d'un plan de la parole (i.e. de la voix off du narrateur invisible), etc.

L'explicitation de ce genre de questions est la tâche principale de la description audiovisuelle du sujet et des thèmes d'un discours.

#### **12) La description pragmatique**

Comme nous l'avons déjà vu dans la rubrique « description rhétorique », telle définition peut être plus spécialisée que telle autre, telle exemple peut avoir des effets didactiques plus percutants que tel autre, tel récit peut produire un suspens plus fort que tel autre, telle description peut être plus facilement assimilée que telle autre description, tel

thème est plus facilement acceptable que tel autre, tel sujet est plus intéressant pour un enseignant que tel autre, et ainsi de suite.

Toutes ces caractéristiques montrent que le discours d'un chercheur peut être utilisé tel quel ou seulement en partie dans tel ou tel contexte, pour tel ou tel utilisateur, et enfin (pour rester dans notre contexte de recherche de R&D) pour tel ou tel (type de) publication.

C'est à la description pragmatique de nous aider à expliciter la pertinence, l'intérêt, voire la valeur ajoutée des différentes parties du discours produit par le chercheur pour une publication particulière (par exemple, pour la production d'un cours, la production d'un vidéo-dictionnaire, la production d'un documentaire, etc.).

### **13) La description péritextuelle**

Chaque thème, chaque sujet, chaque acte de discours, chaque positionnement d'actes ou de thèmes peut être enrichi avec des commentaires, des ressources supplémentaires en ligne, des références bibliographiques, etc. afin de permettre une exploitation aussi adaptée que possible aux objectifs de communication des utilisateurs concernés (enseignants, chercheurs, étudiants, professionnels, etc.).

Cette possibilité d'enrichissement qui est intéressante surtout pour l'analyse thématique (des sujets et/ou des thèmes spécifiant un sujet) est prise en charge par la *description* dite *péritextuelle* d'un document audiovisuel.

### **14) La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel**

La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel concerne deux problématiques différentes :

la problématique de la traduction linguistique d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) de la langue source en une ou plusieurs langues cibles ;

la problématique de l'adaptation intellectuelle et cognitive d'un contenu aux compétences et attentes de l'utilisateur (dont la vulgarisation scientifique n'en constitue qu'un versant ...).

La première problématique peut être résolue de différentes manières : doublage d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) ; aide à la compréhension linguistique d'un contenu pour utilisateurs possédant une certaine compétence de la langue source (dans notre cas le plus souvent de la langue française) sous forme de mots-clés dans une langue cible s'affichant au fur et à mesure du déroulement du discours, de petites synthèses dans une langue cible, etc.

La deuxième problématique pose le problème des « versions » plus ou moins proches du contenu qu'on produit à destination, par exemple, de néophytes ou de cibles réticentes. Concrètement, il s'agit de faire accompagner le contenu audiovisuel d'inserts visuels, sonores, textuels, etc. Il faut noter que le traitement de cette problématique peut rejoindre partiellement la description péritextuelle.

### **15) La description paratextuelle**

Enfin, sous le terme de *description paratextuelle*, nous réunissons l'ensemble des informations concernant l'activité de la description elle-même d'un document audiovisuel ou d'un corpus de documents audiovisuels. Il s'agit notamment :

- des *informations signalétiques* : les auteurs de la description, les traducteurs, , etc.
- des *informations* au sujet du *contenu* et des *objectifs de la description* : l'intitulé de la description, un résumé de celle-ci, etc.

Les 15 rubriques identifient donc le cadre de la description sémiotique de documents audiovisuels. Ce cadre permet un travail de description très riche, très fine mais aussi très fortement adaptable aux besoins et intérêts de groupes d'utilisateurs différents.